

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 27 mars 2017

Date de révision : le 27 mars 2017

Version : 2017

1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom du produit : Safe-Cure Clear DR

D'autres moyens d'identification

SDS # : F1020, 14-0032

Utilisation recommandée: composé de guérison concret

Restrictions de l'utilisation: aucune donnée

Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.

300 Edwards Street

Madison, Ohio 44057

Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie: Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105, Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Aperçu d'urgence

Hasards d'OSHA :

Malfaisant si avalé, peut être malfaisant si inhalé, peut provoquer l'irritation respiratoire, l'irritation d'oeil de causes, peut provoquer une réaction de peau allergique, peut provoquer l'irritation de peau.

Organes prévus : yeux, peau, système respiratoire

Classification de GHS :

Dommage/irritation d'oeil – Catégorie 2B

Toxicité aiguë – Oral – Catégorie 4

Toxicité aiguë – Inhalation – Catégorie 5

Sensitization – Peau – Catégorie 1A

Toxicité d'organe prévue spécifique – exposition simple – Catégorie 3

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes : 

Mot de signal : AVERTISSEMENT

Déclarations de hasard :

- | | |
|------|---|
| H302 | Malfaisant si avalé. |
| H333 | Peut être Malfaisant si inhalé. |
| H335 | Peut provoquer l'irritation respiratoire. |
| H320 | Irritation d'oeil de causes. |
| H317 | Peut provoquer une réaction de peau allergique. |

Déclaration (s) préventive

Prévention :

- P261 Évitez de respirer la fumée/brouillard/vapeurs/spray.
- P264 Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
- P270 Ne mangez pas, buvez ou fumez en utilisant ce produit.
- P271 Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être permis du lieu de travail.
- P280 Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Réponse :

- P301+P312 **SI AVALÉ :** Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.
- P330 Bouche de rinçage.
- P304+P340+P312 **SI INHALÉ :** Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.
- P305+P351+P338 **SI DANS LES YEUX :** Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

- P302+P352 **SI SUR LA PEAU :** Lavez-vous avec l'abondance de savon et d'eau.
- P333+P313 Si l'irritation de peau ou les rougeurs se produisent : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P362+P364 Enlevez des vêtements contaminés et lavez-les avant la réutilisation.

Stockage :

- P403+P233 Magasin dans un endroit bien aéré. Gardez le récipient fermement fermé.
- P405 Le magasin a fermé.

Disposition :

- P501 Débarrassez-vous des contenus/récipient conformément aux locales/régionales/réglémentations nationales.

Hasards pas autrement classifiés : irritation de peau de cause de mai.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Composant</u>	<u>CAS#</u>	<u>EINECS</u>	<u>Wt. %</u>
Eau – non dangereux	7732-18-5	231-791-2	75-80 %
Résine de pétrole d'hydrocarbure - Non Hazardous*	De propriétaire	De propriétaire	5-10 %
Distillat d'hydrocarbure pétrolier	8052-41-3	232-489-3	5-10 %
Acide d'Aliphatic Carboxylic	61790-12-3	263-107-3	1-5 %
Mélange de Surfactant/Emulsifier – Non Hazardous*	De propriétaire	De propriétaire	≤3 %
s-triazine-1,3,5-(2H, 4ème, 6ème)-Triethanol	4719-04-4	225-208-0	≤0.1 %

* Voir Section 15 pour l'information supplémentaire

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

Inhalation : SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un POISON LE CENTRE/DOCTEUR si vous vous sentez indisposés. Sinon la respiration, donnez la respiration artificielle. Consultez un médecin.

Contact d'oeil : SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

Ingestion : SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON. N'incitez pas le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie. Si conscient, bouche de rinçage avec l'eau.

Contact de peau : Lavez-vous d'avec le savon et l'abondance d'eau. Si l'irritation de peau se produit, recevez le conseil médical ou l'attention.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Média éteignants convenables

La matière n'est pas combustible. Utilisez le spray d'eau, la mousse résistante de l'alcool, le produit chimique sec, ou le dioxyde de carbone pour le feu environnant.

Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Aucun de connu

Produits de combustion dangereux

Dioxydes de carbone & Oxyde de carbone

Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

Informations complémentaires

Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage.

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence

En cas du déversement accidentel les vêtements s'approprient l'équipement protecteur personnel pendant tout nettoyage et activités de réponse. Évitez le contact de peau et l'inhalation.

Précautions de l'environnement

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations.

Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage

Le fossé et contient le déversement accidentel avec le matériel absorbant inerte. Absorbent avec la matière inerte et gardez dans les récipients convenables, fermés pour la disposition. Débarrassez-vous conformément à l'indiqué local/régional/national/réglémentations international pour la disposition.

7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation sûre

Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'inhalation de vapeur ou de brouillard.

Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités

Informations générales : Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite. Tenez éloignés de la chaleur. Empêchez le fait de geler. Produit de magasin au-dessus de 50 degrés de F/10 C et au-dessous de 95 degrés de F/35 C.

Stockage sûr : aucune donnée supplémentaire

Incompatibilités : aucun de connu

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Directives d'exposition

Limites d'exposition constituantes

Distillat d'Hydrocarbure pétrolier, CAS# 8052-41-3 :

ACGIH TLV TWA : 100 ppm 8 heures

OSHA PEL : TWA 500 ppm

NIOSH REL : TWA 350 mg/m³, Plafond de NIOSH : 1800 mg/m³

Composants de Distillat d'Hydrocarbure Pétrolier, CAS# 8052-41-3 :

Benzène d'éthyle, CAS# 100-41-4 : ACGIH TLV : TWA 20 ppm

N-Nonane, CAS# 111-84-2 : ACGIH TLV : TWA 200 ppm

Benzène de Trimethyl (tout isomers), CAS# 25551-13-7 : ACGIH TLV : TWA 25 ppm

Cumene, CAS# 98-82-8 : ACGIH TWA 50 ppm 8 hr.

Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel

Protection d'oeil/Visage : Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

Peau et Protection de Corps : Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

Protection respiratoire : Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

Considérations d'hygiène générales :

Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État physique

Apparence : liquide

Odeur : solvant pétrolier léger

Couleur : Blanc – jaune clair (sèche clair)

Seuil d'odeur : Aucune Donnée

Propriété

Valeur

Remarques – méthode

Pression de vapeur

Non disponible

Densité de vapeur

Non disponible

Densité relative

Non disponible

pH :

8.9 +/-0.1

Le fait de Fondre/Point de congélation

32 Degrés F (0 Degrés C)

Solubilité

Non disponible

Taux d'évaporation

Non disponible

Point d'inflammation

> 212 Degrés F (> 100 Degrés C) PMCC (D93)

Limites d'inflammabilité

Non pertinent

Inflammabilité (Ferme, du gaz)

Non pertinent

Température d'ignition d'auto

Non pertinent

Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la Gamme

212 Degrés F

Température de décomposition

Non disponible

Viscosité

Non disponible

Densité

0.98-0.99

Densité : 8.20 lb./gal. +/-0.1

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Ce produit est ferme chimiquement selon les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun de connu

Les conditions éviter : empêchez le fait de geler

Matériel incompatible : aucun de connu

Produits de Décomposition dangereux : dioxydes de carbone, Oxyde de carbone

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Trajets probables d'exposition : inhalation, contact de peau, contact d'oeil

(L'ingestion n'est pas un trajet probable d'exposition selon les conditions normales d'utilisation.)

Symptômes d'Exposition : réaction de peau allergique, respiratoire, peau et irritation d'oeil, estomac ou revers intestinal

Mesures numériques de toxicité :

Distillat d'Hydrocarbure pétrolier, CAS# 8052-41-3 :

ACGIH TLV TWA : 100 ppm 8 heures

OSHA PEL : TWA 500 ppm

NIOSH REL : TWA 350 mg/m³, Plafond de NIOSH : 1800 mg/m³

Composants de Distillat d'Hydrocarbure Pétrolier, CAS# 8052-41-3 :

Benzène d'éthyle, CAS# 100-41-4 : ACGIH TLV : TWA 20 ppm

N-Nonane, CAS# 111-84-2 : ACGIH TLV : TWA 200 ppm

Benzène de Trimethyl (tout isomers), CAS# 25551-13-7 : ACGIH TLV : TWA 25 ppm

Cumene, CAS# 98-82-8 : ACGIH TWA 50 ppm 8 hr.

Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme

Carcinogenicity : IARC, ACGIH, NTP, OSHA

Contient Naphthlene qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

Contient le Benzène d'Éthyle qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

Contient Cumene qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

Toxicité d'organe prévue spécifique : exposition simple – Catégorie 3, Système

Respiratoire, cause de mai irritation respiratoire.

Irritation respiratoire : Si la matière est misted/sprayed, l'inhalation de brouillard peut provoquer l'irritation de membranes muqueuses et de l'appareil respiratoire supérieur.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité d'Eco : Non déterminé.

Persistance et Degradability : non déterminé.

Bioaccumulation : non déterminé.

Mobilité : non déterminé.

D'autres effets néfastes : non déterminé.

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Méthodes de traitement des déchets

Disposition d'Ordures : Ce produit n'est pas des déchets dangereux sous RCRA. Débarrassez-vous dans la conformité avec tous les règlements fédéraux, publics et locaux.

Emballage contaminé : Débarrassez-vous comme la matière neuve.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

D.O.T.: Non régulé
I.M.D.G.: Non régulé
Polluant marin : non
I.A.T.A.: Non régulé

15. INFORMATION DE CONTRÔLE

Inventaires internationaux

TSCA : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

Règlements fédéraux américains

SARA 302 (Substances Extrêmement Dangereuses) : Aucun de Connu

SARA 311/312 Catégories de Hasard : Risque pour la santé Aigu, Risque pour la santé Chronique

Section 313 de SARA : Ce produit contient les composants suivants dans les concentrations plus grandes que 0.1 % pour les substances cancérigènes et/ou 1.0 % des substances asservies aux exigences de reportages de Section 313 de Titre III des Amendements de Superfonds et de l'acte de Réautorisation de 1986 et 40 CFR 372 :
Aucun de Connu

CWA (Nettoient l'acte D'eau) : Ce produit contient le distillat d'hydrocarbure pétrolier et peut être soumis au règlement par Section 311 de l'acte D'eau Propre et de l'acte de Pollution par les hydrocarbures. Les libérations du produit dans ou menant aux eaux de surface doivent être annoncées au Centre de Réponse national à 1-800-424-8802.

Information d'acquiescement d'État supplémentaire

Californie : Ce produit contient chimique (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

<Naphtalène de 0.1 %, CAS# 91-20-3

<Benzène d'Éthyle de 0.1 %, CAS# 100-41-4

<Cumene de 0.1 %, CAS# 98-82-8

Le droit d'État de savoir :

<u>Nombre de CAS</u>	<u>Nom constituant</u>	<u>État</u>
8052-41-3	Distillat d'hydrocarbure pétrolier	New Jersey, Pennsylvanie
124-18-5	N-Decane	New Jersey, Pennsylvanie
111-84-2	N-Nonane	New Jersey, Pennsylvanie
95-63-6	1,2,4-Trimethylbenzene	New Jersey, Pennsylvanie
100-41-4	Benzène d'éthyle	New Jersey, Pennsylvanie
98-82-8	Cumene	New Jersey, Pennsylvanie
91-20-3	Naphtalène	New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, New York, Massachusetts.

Information d'étiquette d'EPA américaine : aucune donnée

L'Europe



Malfaisant/Irritant

Expressions de risque :

R20 Malfaisant par l'inhalation

R22 Malfaisant si avalé

R37 Açaçant au système respiratoire

R38 Açaçant à la peau

Le mai de R43 provoque sensitization par le contact de peau

Expressions de sécurité :

S1 Gardent mis sous clé

S2 Gardent hors de portée des enfants
S7 Gardent le récipient fermement fermé
S9 Gardent le récipient bien – l'endroit aéré
S35 Cette matière et son récipient doit être disposé d'une façon sûre
S20/21 en utilisant, ne mangez pas, buvez ou fumez
S23 ne respirez pas la vapeur/spray
S24/25 Évitent le contact avec la peau et les yeux
S26 en cas du Contact avec les yeux, rincez immédiatement avec l'abondance d'eau et cherchez le conseil médical
S27/28 Après le contact avec la peau, enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés et lavez-vous immédiatement avec l'abondance de savon et d'eau

S64 Si avalé, rincez la bouche avec l'eau (seulement si la personne est consciente)

EINECS : À la meilleure de notre connaissance tous les éléments de ce produit sont énumérés dans l'Inventaire européen de Substances Chimiques Existantes.

ARRIVEZ : À la meilleure de notre connaissance tous les éléments de ce produit ont été pré-enregistrés selon les règlements de PORTÉE.

* **Résine de Pétrole d'Hydrocarbure** : Par notre fournisseur, cette résine de propriétaire ne pose pas de hasard d'exposition humain ou risque pour l'environnement et est soumise " au Point 9.3 de l'Annexe VI à la Directive 67/548/EEC qui contient des provisions que les préparations contenant des polymères ou elastomers n'ont pas besoin d'être étiquetées conformément à l'Article 10 ou à l'Annexe V B.9 de la Directive, s'ils ne présentent pas un hasard à la santé humaine par l'inhalation, l'ingestion ou le contact avec la peau, ou à l'environnement aquatique dans le formulaire dans lequel ils sont placés sur le marché ... ", 99/45/EC 7.2.5.

* **Surfactant/Emulsifiant de Propriétaire** :

EINECS : À la meilleure de notre connaissance tous les ingrédients de ce mélange sont énumérés dans l'Inventaire européen de Substances Chimiques Existantes.

Ce mélange ne pose pas de hasard d'exposition humain ou risque pour l'environnement

16. D'AUTRE INFORMATION

Classification de HMIS :

Risque pour la santé : 1

Inflammabilité : 0

Hasards physiques : 0

Estimation de NFPA :

Risque pour la santé : 1

Feu : 0

Hasard de réactivité : 0

Date d'émission : le 27 mars 2017

Date de révision : le 27 mars 2017

Note de révision : reconsidéré et actualisé

Date de Version Précédente : le 29 septembre 2015

Démenti

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

Fin de fiche de données de sécurité